

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Axa Assurance Maroc, représentée par son Président Directeur Général, M. Daniel Antunes, a déclaré le 12 février 2007, avoir cédé sur le marché central, le 7 février 2007, 599.389 actions ONA, au cours unitaire moyen de 1.521,65 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Axa Assurance Maroc détient 472.082 actions ONA, soit 2,7% du capital de ladite société.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma